

Affaire suivie par : MME COLOMBET
Tél. 05 56 79 28 52

OBJET : LETTRE DE CONSULTATION

Monsieur, Madame,

Nous avons l'honneur de vous adresser le dossier de consultation concernant le marché de service passé en procédure libre relatif à :

**LA CONCEPTION D'UN STAND SUR LES SALONS PROFESSIONNELS NATEXPO 2019 ET
BIOFACH 2020**

Vous trouverez ci-joint les éléments à compléter pour vous permettre de remettre votre offre avant le 15/03/2019.

Vous voudrez bien me retourner dûment complétés et signés, les éléments demandés dans une seule enveloppe.

Les modalités de transmission de votre offre sont les suivantes :

- Soit par envoi en recommandé avec avis postal à l'adresse suivante :

**INTERBIO
Cité Mondiale
6 parvis des Chartrons
33075 BORDEAUX**

- Soit par remise en main propre contre récépissé à la même adresse. Heures d'ouverture (09h-12h 14h-17h).

Chaque candidat devra envoyer une copie du dossier par email à l'adresse m.colombet@interbionouvelleaquitaine.com . Cette copie n'aura pas de valeur de dépôt officiel.

L'enveloppe extérieure portera les mentions : « Marché de mise en concurrence - NE PAS OUVRIR ».

Tout pli transmis au-delà de la date et de l'heure limites de dépôt sera considéré comme hors délais.

Contenu du dossier de consultation :

Le dossier de consultation comprend les documents suivants :

- La présente lettre de consultation valant pour règlement de consultation
- Le cahier des clauses administratives et techniques particulières (CCP)
- Le Bordereau de prix unitaires (BPU)

Justificatifs de candidature :

Le dossier à remettre par chaque candidat comprendra les pièces suivantes :

- Cahier des clauses administratives et techniques particulières daté et signé
- Le bordereau des prix daté et signé
- Une déclaration sur l'honneur attestant que l'entreprise est à jour de ses obligations fiscales et sociales datée et signée
- Une attestation de non conflit d'intérêt
- Les visuels du stand proposé (ilot type)
- Un devis détaillé comprenant le détail des prestations techniques fournies
- Un descriptif de l'entreprise et une liste de références en mettant en avant les expériences pour des stands collectifs de plus de 200m2 et/ou dans le secteur agroalimentaire
- Un rétro planning pour la mise en œuvre de l'opération

Le jugement des offres se fera selon les critères suivants :

- Le prix (25 %)
- La qualité visuelle /esthétique du stand (25 %) : à partir des visuels fournis
- Les critères fonctionnels (15 %) : capacité de stockage, ergonomie, modularité...
- Visibilité du stand et des entreprises (15 %) : signalétique, identification des entreprises...
- Capacité organisationnelle de l'entreprise (10 %) : expérience, disponibilité...
- Choix des matériaux (10%) : favoriser des matériaux respectueux de l'environnement

Une note sera attribuée à chaque candidat sur chacun de ces critères, cette note sera ensuite pondérée par le coefficient correspondant. Les notes pondérées seront ensuite additionnées entre elles pour chaque candidat afin de déterminer l'offre économiquement la plus avantageuse.

Les candidats pourront être invités à venir présenter leur projet devant un jury d'entreprises.

Les offres seront rédigées en langue française.

Les candidats sont informés que le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de négocier avec chacun d'entre eux.

Cette mise en compétition n'est pas rémunérée : aucune indemnisation ne sera versée aux entreprises candidates non retenues.

Pour obtenir des renseignements techniques ou administratifs sur la présente consultation, une demande écrite pourra être adressée à Mme COLOMBET (m.colombet@interbionouvelleaquitaine.com).

Date limite de réception des offres : 15 mars 2019

Cette lettre de consultation tient lieu de règlement de consultation.

Nous vous prions de croire, Monsieur, Madame, à l'assurance de nos considérations distinguées.

Le Président d'INTERBIO Nouvelle-Aquitaine
Philippe LASSALLE SAINT JEAN